

Les cégeps dans la tourmente néolibérale

Louise Mailloux

Number 198, September–October 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/19035ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mailloux, L. (2004). Les cégeps dans la tourmente néolibérale. *Spirale*, (198), 4–5.

LES CÉGEPS DANS LA TOURMENTE NÉOLIBÉRALE

EN JUIN dernier, au terme du très démocratique forum sur l'avenir des cégeps, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a annoncé sa ferme intention de procéder dès l'automne à des changements majeurs de nos institutions collégiales : « *Il faut moderniser les cégeps, leur permettre de développer leur propre personnalité en lien avec les situations locales et régionales et favoriser ainsi l'émergence de pôles d'excellence. Le temps est enfin venu de nous faire pleinement confiance et de franchir, une fois pour toutes, ce cap de maturité.* » La rhétorique est flatteuse. Imaginez : la souveraineté des cégeps ! Mais, dites-moi, quels cégeps ?

L'économique ou l'autonomie pourquoi ?

D'une manière générale, l'autonomie accordée aux collèges leur permettra d'assujettir l'éducation aux seuls impératifs de l'économie et de pouvoir mieux adapter les études collégiales aux besoins des industries locales et régionales. C'est la règle première du néolibéralisme que celle de réduire, définir et organiser toutes les facettes de l'existence en fonction du seul critère économique. Il s'agira donc d'ouvrir grandement les conseils d'administration à l'industrie et, de concert avec celle-ci, d'élaborer des programmes sur mesure, de décider des conditions d'admission à ceux-ci, du format et de la durée des programmes techniques qui, précise le ministre, ne doivent pas aller dans le sens de l'allongement. Il faudra également que chaque collège puisse décerner ses propres diplômes et engager ou congédier son personnel enseignant et technique en fonction des besoins de l'industrie. Ce qui amènerait une mobilité et une précarisation accrue des enseignants dont 40 % occupent déjà des postes précaires. De la soulesse, voyons...

Cette diversification, joliment appelée « géométrie variable », conduira à une spécialisation des cégeps où certains profils institutionnels deviendront le fleuron du collège, ce que le ministre appelle « l'émergence des pôles d'excellence », alors que d'autres profils seront carrément abolis puisque jugés non rentables du point de vue de l'industrie. Pensons, par exemple, au secteur pré-universitaire des collèges en région qui va devenir trop coûteux et qui risque alors d'être regroupé dans un seul collège ou plus probablement d'être partagé entre les commissions scolaires et les universités. Ce qui permettrait de « sortir » en douce le pré-universitaire de plusieurs collèges et rendrait possible le regroupement dans un même

collège de la formation professionnelle et technique. C'est ce dont parle le ministre lorsqu'il dit vouloir renforcer les dispositifs de liaison entre les ordres d'enseignement. On risque alors de se retrouver avec des collèges à deux vitesses, les uns à vocation universitaire, formant l'élite intellectuelle, et les autres, à vocation technique, entraînés dans une logique compétitive, formant les travailleurs manuels. Le ministre appelle cela développer sa « personnalité ».

Il y a également la formation générale que le ministre dit fièrement vouloir maintenir mais qu'il souhaite plus en lien avec les programmes respectifs de chaque collège. Ce qui supposerait une formation générale particulière (trouvez l'erreur !) et mettrait ainsi fin à l'actuelle uniformité des cours de tronc commun (français, philosophie, anglais, éducation physique) obligatoires pour tous les étudiants, et qui comptent pour 30 % de la formation dans un programme technique tout en permettant la cohabitation, dans une même salle de cours, des étudiants des secteurs techniques et pré-universitaires, ce qui depuis plus de trente-cinq ans déjà traduit concrètement un réel souci de démocratisation de la culture.

Vouloir adapter la formation générale aux programmes, sous prétexte de la moderniser, ne fera que détruire la visée première de toute formation générale qui est celle de permettre une réflexion critique sur des questions fondamentales visant non pas la seule dimension professionnelle de la vie mais bien la totalité de l'existence humaine. Lorsque, dans un cours de philosophie, est abordée, par exemple, avec Sartre, Marx ou Spinoza, la question de la liberté et du déterminisme, l'intérêt des étudiants pour cette question ne vient pas du fait qu'ils se destinent au graphisme ou au travail social mais du fait qu'ils sont des jeunes qui s'ouvrent à un monde pluridimensionnel, des personnes à part entière avec un cœur dans la poitrine et une tête sur les épaules ! Dire que la philosophie est dépassée, comme on voudrait nous le faire croire, c'est n'avoir rien compris à la philosophie mais surtout, avoir compris que la réflexion est devenue un luxe et que ce luxe n'est pas pour tout le monde.

Formation générale spécialisée ? La tentative sera grande, ici, d'offrir aux étudiants du secteur technique une formation générale à rabais qui sauvera les apparences auprès de la population tout en ne ralentissant pas la diplomation. Rappelons-nous ici la suggestion de la Fédération des cégeps regroupant les administrateurs des collèges qui proposait au ministre,

dans le cas des étudiants des programmes techniques, de revoir, s'il y a lieu, les finalités et le contenu de l'épreuve ministérielle en français dont la réussite est obligatoire pour l'obtention du DEC. Cours et examen de français à géométrie variable ? Formation générale diversifiée variant d'un collège à l'autre, d'un programme à l'autre. Du général à deux, trois, quatre vitesses... Il faut dire que ce sera plus facile pour écouler les « stocks » de professeurs.

Tout ceci conduira bien évidemment au démantèlement complet du réseau collégial qui garantissait jusqu'à maintenant les mêmes contenus disciplinaires et un diplôme de même valeur dans chaque collège de la province. Ainsi, sous prétexte d'un engagement plus profond en région, et donc d'une plus grande démocratisation, cette autonomie des collèges ne fera qu'accroître les inégalités sociales et accroître la mobilité de bon nombre d'étudiants en région, les obligeant à devoir s'exiler et s'endetter pour étudier à l'extérieur. Ce qui, à coup sûr, appauvrira les régions où jusqu'ici les cégeps avaient largement contribué au développement social et culturel de leur milieu, demeurant en cela fidèles aux grands idéaux de démocratisation et d'accessibilité à la culture.

Des cégeps à géométrie variable « formatés » non pas pour assurer à chacun le droit à une éducation de qualité, ce que l'État garantissait jusqu'à maintenant, mais plutôt pour satisfaire les besoins de l'industrie. Dans le plus grand mépris des citoyens, des professeurs et des étudiants, l'État néolibéral québécois se désengage donc pour remettre la responsabilité de l'éducation entre les mains du secteur privé, là où l'autonomie des collèges ne peut que signifier une entière dépendance au marché.

Le politique ou l'autonomie pour qui ?

Bien sûr, pour qu'une telle autonomie puisse se réaliser, il faut en avoir les moyens politiques. Le ministre Reid propose donc que soit revu le mode de gouvernance au sein des instances décisionnelles, particulièrement le conseil d'administration et la commission des études. En clair, on veut « sortir » les professeurs de ces instances pour les remplacer par des gestionnaires. Il sera plus facile d'être autonome, d'ouvrir ou de fermer des programmes, de les élargir, de les raccourcir et ainsi de vider l'enseignement de son contenu critique et humaniste pour le transformer en simple « kit » de compétences que l'étudiant-client pourra

accumuler non pas comme un bien commun mais comme un bien privé, un produit à consommer sans danger, et rapidement, facilitant l'insertion au monde du travail. Que les professeurs n'aient pas été invités au forum sur l'avenir des cégeps n'est qu'un indice de ce qui s'en vient...

C'est la seconde règle du néolibéralisme : isoler l'individu, le fragiliser en dépolitisant son rapport au monde, le réduisant ainsi à n'être qu'un simple rouage du système économique. Il faut donc écarter les professeurs des instances décisionnelles, casser la solidarité syndicale en négociant la convention localement, briser les départements qui sont le lieu politique d'appartenance et d'échange entre professeurs d'une même discipline et disperser ceux-ci dans les différents programmes, les plaçant alors en compétition entre eux et les rendant ainsi vulnérables face au marché. Le marché? Dites, Tombouctou, cela vous dirait?

Il faut également minimiser le rôle du professeur en faisant de lui un simple exécutant ayant pour tâche d'appliquer ce que les experts-gestionnaires de la pédagogie auront défini comme étant l'excellence et de « guider » l'étudiant dans l'acquisition d'un savoir instrumental qui nécessite peu de recours à la culture et prive ainsi les professeurs de leur meilleure parole, de ce qui fait leur compétence et leur force, et fonde auprès des étudiants leur autorité morale et intellectuelle.

Se faire pleinement confiance, dit le ministre. Mais faire confiance à qui? L'autonomie,

oui, mais pour qui? Parce qu'il faut bien comprendre, ici, que l'autonomie des gestionnaires va justement empêcher une totale autonomie des professeurs, ceux qui année après année se retrouvent face à face avec les jeunes, ces jeunes qu'on veut priver d'une belle et inutile culture par souci d'efficacité et de rentabilité. Non, le cégep néolibéral ne vise pas l'émancipation des étudiants : dites-vous bien qu'il n'y a jamais eu d'enfants chéris de l'industrie.

Le néolibéralisme ou la pauvreté des riches

Cela devait se produire tôt ou tard. Comme dans Steinbeck où la machine écrase les souris, les raisins et les hommes. Comme dans Marcuse aussi où l'homme lui-même devient cette terrible machine à une seule dimension... Devenir « moderne », nous dit le ministre. Sortir enfin les cégeps du siècle des creuses et stériles Lumières pour les rendre aussi productifs qu'une usine de luminaires en prenant bien soin d'y appliquer les mêmes modèles de gestion avec les mêmes modèles de gestionnaires, ces machines à une seule dimension qui vont rabaisser la culture à son seul savoir-faire.

Former non plus le citoyen mais le professionnel, l'employé, le salarié. Ériger en dogme l'utilitarisme plat d'un savoir opérationnel, pointu et technique, nécessaire, certes, mais combien insuffisant et empêcher ainsi les jeunes québécois d'entrer dans la culture écrite et savante et d'en avoir même une idée. N'offrir à ceux-ci que ce que l'industrie demande, c'est-

à-dire une formation sur mesure, ciblée, limitée, calculée, diluée, rapide et continue pour produire avec ambition les maigres cerveaux employables, adaptables, pitoyables, jetables et recyclables. Enterrer une bonne fois pour toutes l'inutile Flaubert et l'insolent Voltaire, et la petite Bérénice de notre grand Ducharme qui devra elle aussi se faire avaler par ces ravaleurs-administrateurs, parce que ces œuvres ont toutes, figurez-vous, le vilain et gros défaut de n'avoir pas de prix...

Au royaume du dollar, tout doit être vendu! Et Sénèque, Céline et Beckett, cela vaut combien? Hé! Prof, laisse tomber les auteurs et occupe-toi plutôt des participes passés, de l'idée principale avec toutes ses secondaires. Occupe-toi de gérer ta classe et de prendre les présences. Faut être souple, flexible, pas trop rigide, ni trop élitiste. Allez prof, vise le plancher! Crache sur la culture. Tout le monde doit réussir et vite.

Anglais ou espagnol, Internet et entreprise. Voilà la formation de l'avenir néolibéral. Dorénavant tout le monde va pouvoir courir des cents mètres qui vont en mesurer quinze. Descartes, vous dites? Justement, celui-là, on essaie de s'en débarrasser. Penser, allons donc! Trop lent, trop difficile, dépassé, inutile et trop coûteux. Non! Soyons résolument modernes. Et dire que c'est Rimbaud qui a dit cela!

Troisième règle du néolibéralisme : étendre le plus possible le désert...

LOUISE MAILLOUX



J'ai demandé à un musée local la permission de mettre dans ma bouche certains objets de leur collection. Le technicien et moi avons ouvert les vitrines et j'ai été autorisée à faire, avec la langue, les lèvres et l'odorat, l'expérience intime des objets. Parmi les vingt pièces que j'ai introduites avec soin dans ma bouche, il y avait la crécelle d'un serpent à sonnette, un vase de porcelaine, une statuette égyptienne, un lasso, un nid de guêpes, la tête d'un paon, une boîte d'allumettes en argent, un os inconnu et une maquette de la lune.

Diane Borsato, extrait de *Artefacts dans ma bouche*, 2003, impression au jet d'encre sur papier archive, 58,5 × 71,2 cm.